

Après que la CFDT, la CFE-CGC et la CGT ont indiqué, lors de la dernière réunion de négociation, qu'en l'état cet accord ne pouvait pas être signé, après avoir consulté les salarié.es partout où nous l'avons pu et après avoir consulté au final tous ses syndiqué.es, la CGT Thales ne signera pas l'accord Groupe sur l'intéressement.

PROPOSITION DIRECTION : LARGEMENT INSUFFISANTE POUR 3 ORGANISATIONS SYNDICALES

Pour rappel, lors de la dernière réunion de négociation le 1^{er} juin, 3 organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC et nous CGT) avaient indiqué clairement que cet accord ne pouvait pas être signé en l'état, au vu de l'enveloppe budgétaire largement insuffisante... et l'enveloppe budgétaire n'a pas bougé depuis. Alors pourquoi ces organisations syndicales signent l'accord sans avoir consulté les salariés ?

Comparez par vous-même :

	Groupe Thales			Dassault Aviation
Résultat Net Ajusté	2 005 M€			1 061M€
Dividendes	800M€			371M€
P+I total	<i>Accord Actuel</i> 158M€	<i>Proposition Direction</i> 214M€	<i>Demande CGT</i> 420M€	245M€
P+I moyen par salarié.e	3 760€	5 100€	10 000€	16 300€

Notre demande est de verser une participation + intéressement égale à la moitié des dividendes.

Est-ce que ça vous paraît utopiste ? Et pour couper court à ce que prétend la direction, non, nous ne sommes pas mieux payés chez Thales que chez Dassault, là encore comparez par vous-même les chiffres issus des liasses NAO :

Salaire Moyen 2025	C6	D8	E10	F12	G13
Dassault	38 100€	41 600€	45 400€	65 900€	79 600€
Thales	38 487€	42 012€	47 909€	54 149€+Part variable	74 662€+Part variable

LA PROPAGANDE DE LA DIRECTION

La direction de notre Groupe indique qu'en absence d'accord, rien ne sera versé. C'est faux, car nous parlons ici uniquement de l'intéressement, la participation aux bénéfices, elle, sera versée. Regardez ce que vous venez de

toucher, c'est majoritairement de la participation aux bénéfices, pas de l'intéressement.

De plus, la direction pourrait aussi décider unilatéralement de compléter par une prime !

Mais ce que ne vous dit pas la direction, c'est qu'elle a besoin de cet accord pour plusieurs raisons :

- Pour sa vitrine sociale : Thales restera-t-il le Groupe préféré des jeunes ingénieurs français sans versement d'intéressement ?
- La direction ne pourra pas verser aux cadres dirigeants d'actions gratuites exonérées fiscalement sans accord d'intéressement.
- La direction fait passer la pilule des faibles augmentations de salaires en faisant miroiter une enveloppe participation + intéressement conséquente. Continuerez-vous d'accepter des politiques salariales au rabais ?

SI ON SIGNE AUJOURD'HUI :

- ✗ au moins 5 000 € manquants par salarié et par an ;
- ✗ au moins 15 000 € manquants sur la durée de l'accord ;
- ✗ 3 années supplémentaires sans possibilité de revenir à la table des négociations.

**UN MAUVAIS ACCORD
POUR 3 ANS,
C'EST DES MILLIERS
D'EUROS PERDUS
POUR CHAQUE SALARIÉ.**





NOUS VOUS AVONS CONSULTÉ :

Enfin, pour être précis nous vous avons consulté partout où nous avons pu, avec les moyens que nous avons, et malgré les freins mis en place par la direction. **En effet, en fin de négociation, nous avons demandé à la direction de Groupe de nous donner les moyens de consulter l'ensemble des salarié.es, en nous engageant à respecter le résultat de notre consultation : la direction a refusé.**

Et non seulement la direction a refusé, mais dans de nombreux établissements, de nombreuses sociétés de notre Groupe, la direction met la pression sur la CGT pour nous empêcher d'utiliser les mails pour vous informer. Oui, la direction refuse, de manière dogmatique, de permettre aux organisations syndicales de communiquer par mail avec vous. D'ailleurs, regardez bien, la direction tente de bâillonner en réalité toute expression des salarié.es et de leurs représentants.



Ainsi donc, nous avons tenté d'organiser partout où nous l'avons pu, avec les moyens que nous avons, des heures d'information syndicale sur cet accord, comme le prévoit notre accord Groupe sur le droit syndical. Mais là encore, plusieurs directions ont tenté localement de nous interdire ou nous restreindre ce droit.

Malgré tout, partout où nous avons pu vous consulter, majoritairement celles et ceux qui sont venus se sont exprimé contre la signature de cet accord Groupe, une minorité s'est exprimée pour la signature.

Nous avons aussi consulté l'ensemble des syndiqué.es CGT Thales, qui se sont appuyé sur ces consultations des salarié.es. Le résultat est donc le même : un refus très majoritaire de signer cet accord.



ET LES GRANDS PERDANTS SONT... LES SALARIÉ.ES, LEURS ENFANTS, LEURS PROCHES, LEURS AMIS, ... :

Les premiers perdant sont celles et ceux qui crée la richesse de notre groupe : les salarié.es, vous toutes et tous. En effet, cet accord est le prolongement de la politique de nos dirigeants Thales :

- Une enveloppe Participation + Intéressement loin des standards des autres Groupe comparables au nôtre.
- Une politique salariale au rabais : plus les résultats du Groupe sont excellents, plus la politique salariale diminue... Il faut dire que pour maximiser l'Ebit, une solution est de réduire la masse salariale...
- Un manque à gagner pour notre pouvoir de vivre décemment. En effet, il y a un effet de transfert des budgets salaires vers l'épargne salariale et l'intéressement, mais au vu de la baisse des politiques salariales chaque année, et le montant proposé par cet accord, nous subissons toutes et tous une baisse de notre pouvoir d'achat.
- Un manque à gagner pour notre système de protection sociale (maladie, invalidité, chômage, maternité, retraites, ...). En effet, le manque de cotisations sociales sur l'intéressement vide nos caisses de sécurité sociale, au détriment de toute la population.

LE CYNISME DE LA SITUATION



Pendant que la Direction refuse de rouvrir les négociations salariales malgré une inflation persistante :



le **SMIC** a encore été revalorisé de **2,4 %** au 1er juin ;



les salarié.es voient leur pouvoir d'achat sous pression ;



le **PDG** du Groupe, Patrice Caine, vient de bénéficier d'une augmentation de rémunération de **35 %**.

Et pendant ce temps-là, les dividendes pour les actionnaires du marché secondaire, **qui n'ont pas investi d'argent frais pour développer l'activité du Groupe**, ne cessent de grimper (+5%) alors que la direction refuse de rouvrir les négociations salariales malgré l'inflation forte et que la rémunération du PDG de notre Groupe augmente de 35% !

Devons-nous réellement abdiquer et accepter, par la signature de cet accord d'intéressement, la poursuite de la dégradation de notre socle social Thales ?